

Hoffmann Green

Acteur innovant et engagé dans la décarbonation
du secteur de la construction | page 5



Financement de l'innovation | page 9

Nouvelles valorisations des FCPI-FCPR au 31 décembre 2023

Les fonds actions et obligataires - OPCVM | page 17

Les infrastructures de transition énergétique | page 21

Au sommaire ■

L'édito | page 3

Actualités d'Eiffel Investment Group | page 4

À la découverte de HOFFMANN GREEN | page 5
Acteur innovant et engagé dans la décarbonation du secteur de la construction

Financement de l'innovation | page 9
Nouvelles valorisations au 31 décembre 2023
Rapports d'activité de la gamme ALTO (FCPI-FCPR)

Les fonds actions et obligataires - OPCVM | page 17
Eiffel NOVA Europe ISR
Eiffel Rendement 2028

Les infrastructures de transition énergétique | page 21
Eiffel Infrastructures Vertes

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail, ainsi qu'exercer le cas échéant une demande d'exercice de droits, à l'adresse dpo@eiffel-ig.com ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).



Fabrice DUMONTEIL
Président d'Eiffel Investment Group

2024 - déséquilibre ou nouvel équilibre ?

Le violent réajustement des taux d'intérêts face à l'inflation chamboule les allocations d'actifs et affecte toutes les stratégies d'investissement, avec un impact direct sur les états, les entreprises et les consommateurs. Les risques géopolitiques se sont matérialisés brutalement, au Moyen-Orient fin 2023 après l'Ukraine en 2022. Certains marchés financiers qu'on pouvait trouver proches de la « bulle » se sont déjà en partie normalisés ; d'autres pas encore.

Aujourd'hui, pas facile de prédire si cette année 2024 verra une stabilisation sur un nouvel équilibre. Nous vous devons donc, plus que jamais, un engagement sans faille et une transparence totale. Nous défendons vos intérêts sans relâche, pour obtenir des conditions encore meilleures sur nos nouveaux investissements et, si l'environnement se détériore encore, pour protéger les investissements existants.

Nous vous devons donc, plus que jamais, un engagement sans faille et une transparence totale.

Ceci dit, dans ce nouveau contexte, nos stratégies de transition énergétique et de dette privée à impact sont particulièrement pertinentes.

En transition énergétique, la crise déclenchée par l'invasion de l'Ukraine continue d'accélérer la tendance de fond de transition vers les énergies renouvelables. Nous y avons encore investi très activement en 2023, à hauteur de près de 500 millions d'euros. Notre programme d'unités de compte evergreen dédiées aux infrastructures de transition énergétique (les FCPR Eiffel Infrastructures Vertes, Maif Rendement Vert et Allianz Transition Énergétique) atteignent désormais une taille totale de près de 300 millions d'euros.

En dette privée, après un moment d'attente, les emprunteurs ont intégré la hausse des taux et nous prêtons désormais à des taux bruts proches de 10% pour de la dette sénior de belles ETI françaises et européennes à travers le programme Eiffel Impact Debt (fonds réservés aux investisseurs professionnels). Les financeurs traditionnels s'étant en partie désengagés, nos solutions de financement gagnent encore en attrait.

Le contexte impose évidemment de maintenir un niveau d'exigence très élevé pour les nouveaux investissements et une vigilance de tous les instants aux risques. Nos portefeuilles continuent à bien se comporter : nos sociétés financées sont globalement solides, agiles face aux incertitudes et, dans leur grande majorité, délivrent leur budget et lèvent des fonds dans de bonnes conditions lorsqu'elles en ont besoin.

Seule exception notable, les marchés d'actions cotées, où notre biais *micro & small caps* / innovation / croissance nous a pénalisés cette année, même si nos participations recèlent beaucoup de valeur potentielle (gamme de FCPI et d'OPCVM Eiffel NOVA).

Dans le même temps, **le FCPI ALTO Innovation 2023 a finalisé sa levée de fonds, à environ 46 millions d'euros**, illustrant la position forte et pérenne d'Eiffel sur ce segment du capital innovation.

L'année 2023 a également été marquée par l'ouverture aux clients privés de notre stratégie de crédit coté avec le lancement d'Eiffel Rendement 2028, permettant aux investisseurs de profiter d'une opportunité rare sur le marché de l'obligataire à échéance. Cet OPCVM a atteint dès sa première année une taille de près de 50 millions d'euros.

Dans un environnement plus compliqué, on pourrait être tenté d'ajourner l'agenda extra-financier. Nous sommes au contraire convaincus de son importance critique comme facteur d'amélioration de la robustesse et de la valorisation de nos entreprises. Nous avons donc continué à déployer, à travers tous nos fonds, une démarche d'impact volontariste : depuis 2019, environ 200 Covenants d'Impact® dans nos fonds de dette privée, couvrant 10 Objectifs de Développement Durable, 6 millions de tonnes de CO₂ évitées¹ chaque année grâce à nos fonds de transition énergétique, près de 10 000 emplois créés... Et nous avons continué à innover - méthodologie de mesure de température des actifs privés, Score d'Impact Territorial, premier financement avec un « cas de défaut ESG » - et à partager avec vous à travers de nombreuses publications de notre *think tank Sustainability & Impact Innovation Center*.

Et donc, malgré un environnement en déséquilibre, **Eiffel a pu augmenter ses encours sous gestion d'environ un milliard d'euros en 2023, pour atteindre 6 milliards d'euros². Un très grand merci !**

En 2024, nous allons, avec vous, pour vous, continuer à accélérer. Nous poursuivons cette année notre expansion internationale. Après New York en 2022 et Abou Dabi en 2023, nous renforcerons notre présence en Europe, notamment en Pologne, en Italie et au Benelux, avec le triple objectif d'augmenter notre origination d'opportunités d'investissements attractives, d'accompagner le développement international de nos sociétés en portefeuille et de diversifier notre base de clients.

Enfin, nous continuerons à accélérer sur notre offre de produits couvrant toutes nos classes d'actifs : actions cotées, crédit coté, infrastructures d'énergie renouvelable, *private equity* et dette privée. Ces développements nous permettront de continuer à vous offrir des stratégies d'investissement performantes et à fort impact économique, environnemental et social.

Au nom de l'équipe d'Eiffel, forte désormais de plus de cent collaborateurs, je vous remercie de votre confiance. Soyez assurés que quel que soit le scénario de 2024, déséquilibre accru ou nouvel équilibre, **vous pouvez compter sur nous, dans les bons comme dans les mauvais moments.**

Fabrice Dumonteil,

Rédigé le 21 février 2024

¹ Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source : IEA 2020 et DEFRA 2022) – Equivalent.

² Engagements inclus.



Janvier 2024 - Le laboratoire d'idées, le Sustainability and Impact Innovation Center (SI2C) a publié ses réflexions sur la « Décarbonation ». Quels sont les leviers pour décarboner l'économie française ? Comment fléchir les investissements vers la décarbonation ? Dans cette publication, nous cherchons à identifier les principaux leviers de décarbonation et clarifions également les besoins de financements pour y parvenir. Nous détaillons enfin le rôle des investisseurs pour faciliter cette transition, notamment à travers le financement du tissu économique des PME et ETI.



Janvier 2024 - Eiffel Investment Group est récompensé lors du 31^e palmarès Gestion de Fortune 2024. Pour la 9^e année consécutive, Eiffel se place sur le podium de ce palmarès dans la catégorie Capital Investissement. Il récompense le travail au quotidien effectué par ses équipes tant par sa notoriété auprès des professionnels du patrimoine que par la pertinence de sa gamme de produits, la disponibilité commerciale et la qualité du back office. Les références à ce prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds ou de la société de gestion.



Novembre 2023 - Eiffel étend sa présence mondiale avec un nouveau bureau aux Émirats Arabes Unis et crée l'Institut de la Finance Durable avec l'Université Paris-Sorbonne Abu Dhabi. L'ouverture de ce bureau à Abu Dhabi est une étape clé dans l'ambition d'Eiffel d'offrir aux investisseurs institutionnels des stratégies d'investissement innovantes et sur mesure, notamment dans le domaine de la transition énergétique avec la création de l'Institut pour la Finance Durable.



Juin 2023 - Eiffel s'associe à Carbon4 Finance, leader des données climatiques et de la biodiversité, pour créer la première méthodologie rigoureuse d'évaluation de la température des entreprises non cotées. Cette méthodologie permet de mesurer l'alignement d'un fonds investi dans des actifs non cotés en Bourse à un scénario de réchauffement climatique de +1,5°C. Cette méthode rigoureuse d'évaluation du risque de transition lié aux enjeux climatiques, se traduit par un indicateur de température des entreprises non cotées, reflétant leur performance climatique. L'objectif est de fournir aux investisseurs dans le non coté des outils précis et fiables pour évaluer l'impact et l'alignement de leurs portefeuilles à des scénarios bas carbone.

Historiquement publiée à une fréquence trimestrielle, cette lettre d'information s'enrichit et sera désormais éditée à une fréquence semestrielle. Elle continuera d'être adressée semestriellement aux porteurs de parts des FCPI de la gamme ALTO et à nos partenaires/distributeurs.

Des talents renforcent les équipes



Emelyne Lestang : Directrice Asset Management. Diplômée d'un Master Business & Administration de HEC Paris, Emelyne intègre les équipes de gestion d'Eiffel spécialisées sur la transition énergétique. Elle a pour principale mission d'accompagner et favoriser la création de valeur et le développement des participations equity des fonds, en lien étroit avec les équipes d'investissement.



Guillaume Truttman : Directeur et Gérant crédit coté. Diplômé d'un Master en Finance de marché de la SKEMA Business School, Guillaume rejoint l'équipe crédit, dirigée par Emmanuel Weyd et composée de 4 gérants-analystes spécialisés. Son expérience en gestion obligataire renforce ainsi encore celle d'Eiffel qui investit dans la classe d'actifs depuis 2009.



Stéphanie Guiton : Managing Director. Diplômée de Kedge Business School, Stéphanie a rejoint Eiffel en juillet 2023 pour assurer le développement de la stratégie dédiée à la décarbonation des territoires. Elle est responsable du pôle *early growth investment*. Stéphanie dispose d'une solide expérience acquise notamment chez Demeter en tant que gérante de Paris Fonds Vert.

Eiffel Investment Group est un gérant d'actifs indépendant, spécialiste du financement des entreprises

Eiffel Investment Group s'engage à long terme aux côtés des entreprises pour financer leur croissance à travers quatre stratégies : la dette privée, les infrastructures de la transition énergétique, le private equity et les actions et crédits cotés. Adossé au groupe Impala de l'entrepreneur Jacques Veyrat, Eiffel cultive une forte expertise industrielle, en particulier dans le domaine de la transition énergétique, mais aussi dans la santé, l'agroalimentaire, le numérique... Eiffel Investment Group travaille au service de grands investisseurs institutionnels et d'épargnants. Avec une équipe d'environ 100 collaborateurs, le groupe totalise 6 milliards d'euros d'encours sous gestion et d'engagements (données au 31 décembre 2023).

www.eiffel-ig.com



À la découverte de **HOFFMANN GREEN** ■

Acteur innovant et engagé dans la décarbonation
du secteur de la construction



**HOFFMANN
GREEN CEMENT**
Catalyseur de la
Transition Carbone



À la découverte de HOFFMANN GREEN ■

Nouvel investissement des FCPI

ACTEUR INNOVANT ET ENGAGÉ DANS LA DECARBONATION DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le 16 février 2024, Hoffmann Green Cement Technologies a annoncé la réalisation d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal d'environ 5 millions d'euros souscrites par Eiffel Investment Group*. Ces obligations arriveront à échéance le 20 février 2029. Cette opération a pour objectif de permettre à Hoffmann Green de se doter de ressources financières complémentaires dans le cadre de sa stratégie industrielle et commerciale.



Fondée en 2014 et basée à Bournezeau en Vendée, Hoffmann Green Cement Technologies conçoit, produit et commercialise des ciments innovants fortement décarbonés. L'empreinte carbone des différents ciments proposés par la société est divisée par 2 (technologie H-P2A) à 5 (ciment H-IONA) par rapport à des ciments traditionnels, qui présentent, à dosage équivalent et sans aucune modification du processus de fabrication du béton, des performances égales voire supérieures au ciment traditionnel.

Hoffmann Green est dotée de deux unités de production alimentées par un parc de trackers solaires sur le site de Bournezeau : une usine 4.0 et H2, la première cimenterie verticale au monde qui a été inaugurée en mai 2023. Une troisième usine devrait voir le jour sur le grand port de Dunkerque en 2024-2025 pour porter la capacité de production totale à 500 000 tonnes par an, soit 3 % du marché Français. Le groupe a industrialisé une véritable rupture technologique fondée sur la modification de la composition du ciment et la création d'un processus de fabrication à froid, 0% clinker et à faible consommation énergétique, qui font de lui un acteur innovant sur le marché du ciment. Dans un contexte d'urgence climatique et d'inflation des prix de l'énergie,

Hoffmann Green Cement participe donc activement à la transition énergétique en produisant un ciment propre qui consomme 10 à 15 fois moins d'énergie qu'un ciment Portland, ainsi qu'en œuvrant pour des constructions éco-responsables et en favorisant l'économie circulaire et la préservation des ressources naturelles. Grâce à son savoir-faire technologique et en évolution permanente, Hoffmann Green Cement Technologies s'adresse à l'ensemble des marchés du secteur de la construction aussi bien en France qu'à l'international.

Hoffmann Green a intégré la promotion 2022 des 20 pépites vertes Françaises dans le cadre du programme French Tech Green20, piloté par la Mission French Tech, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique. En juin 2023, la société a été sélectionnée dans la French Tech 2030, un nouveau programme d'accompagnement ambitieux opéré par La Mission French Tech aux côtés du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et de Bpifrance.

La société poursuit son développement à l'international avec la signature de contrats au Royaume-Uni, en Belgique, en Suisse et récemment en Arabie Saoudite.



« Nous sommes très fiers de nos accomplissements et de notre trajectoire de croissance avec une solide progression des volumes que nous avons vendus au cours de l'exercice 2023 (+78% vs. 2022). Il s'agit d'un exercice de transformation du profil de la société qui atteste de notre capacité à croître sur un segment de marché fortement dynamique. Le soutien d'Eiffel Investment Group va nous permettre de favoriser les investissements dans nos capacités de production, notre R&D ainsi que notre offensive commerciale afin de poursuivre l'accélération de notre trajectoire de croissance. Cette marque d'intérêt de la part du gestionnaire d'actifs Eiffel Investment Group, investisseur de premier plan engagé dans le financement des secteurs et les entreprises innovantes ayant un impact positif sur l'environnement, renforce notre position d'acteur majeur de la décarbonation du secteur de la construction. »

Julien Blanchard et David Hoffmann,
Co-fondateurs de Hoffmann Green Cement Technologies.

* Il est précisé qu'Eiffel Investment Group n'est pas actionnaire de la société et ne se trouve pas dans une quelconque situation de conflit d'intérêts dans le cadre de l'émission d'OCEANE susvisée.

À la découverte de HOFFMANN GREEN ■

Nouvel investissement des FCPI

UN MAILLAGE PROGRESSIF DU TERRITOIRE

Les quatre technologies de ciments décarbonés 0% clinker permettent à la société d'adresser un grand nombre de domaines d'application du béton : la construction, les socles d'éolienne, les réseaux d'infrastructures urbaines, la stabilisation des sols ou encore le traitement des déchets.

Pour rendre accessible au plus gros nombre les ciments 0% clinker, Hoffmann Green se déploie progressivement sur tout le territoire. En ce sens, la première étape de son déploiement industriel a consisté en la construction de deux sites de production à Bournezeau : H1, une usine pilote mise en service en 2019 et H2, la première cimenterie verticale au monde inaugurée en 2023 et construite intégralement à partir de ciments décarbonés sans clinker Hoffmann.

Le début de la construction de H3 sur le Grand Port Maritime de Dunkerque est prévu pour 2025. H3 sera la copie du site vendéen H2 et aura donc une capacité de production de 250 000 tonnes par an. Cette localisation s'imbrique parfaitement dans le plan stratégique de la société puisqu'elle se situe à proximité d'un embranchement ferroviaire et fluvial et offre un nouvel accès maritime qui fera la jonction avec les silos de stockage situés sur le port de La Rochelle.

En juillet 2022, Hoffmann Green a élargi son indépendance avec le lancement d'une activité de broyage de laitier au sein d'une nouvelle entité, Hoffmann Microtech. Cette activité permet à la société d'élargir sa capacité de sourcing et d'internaliser une partie de la production de matière première issus de co-produits industriels.



2014
Création
d'Hoffmann Green

1^{er} ciment décarboné
0% Clinker
et certifié au Monde

260 000 tonnes
de carnet de commandes
à date

Source: Hoffmann Green







Financement de l'innovation ■

Valorisations au 31 décembre 2023
Rapports d'activité de la gamme ALTO (FCPI-FCPR)

Les valorisations de la gamme ALTO

Au 31 décembre 2023



Franck HALLEY
Directeur Private
Equity Innovation



**François-Xavier
DURAND-MILLE**
Gérant



Julie PARAY
Gérante

Rédigé le 21 février 2024.

Les conditions de marché des années 2022/2023 présentent de nombreuses similitudes avec les années 2007/2008 bien que les causes en soient différentes. Après plusieurs années de croissance des valorisations et de la liquidité tant sur le segment non coté que pour les petites capitalisations, les opérations de financement et de cession ont drastiquement ralenti sur fond, notamment, de crise géopolitique, d'inflation, de pénurie de composants, du lent redémarrage des productions et du fret post covid. En parallèle, les taux de financement des PME ont progressé à la hausse d'une manière forte et brutale, laissant peu de temps aux sociétés pour adapter leur modèle et renchérissant le coût des opérations de type LBO. Cet environnement s'est traduit par un ralentissement global, une baisse des valorisations, une exigence accrue des investisseurs et par l'assèchement des liquidités des acteurs de l'univers small caps en Europe.

Dans ce contexte, les valorisations des sociétés innovantes européennes en portefeuille sont globalement en baisse impactant les valeurs liquidatives des FCPI de la gamme ALTO au 31 décembre 2023. L'évolution à la baisse des multiples de valorisations des sociétés cotées et non cotées en Europe contribue à une amélioration des conditions pour les nouveaux investissements. Les fonds en période d'investissement pourraient ainsi bénéficier de cet environnement de marché. L'expérience et la connaissance du terrain européen développé depuis plus de 20 ans par notre équipe d'investissement est au cœur de la stratégie d'investissement. Elle permet la diversification des fonds d'un point de vue géographique et sectoriel tout en étant particulièrement vigilant et sélectif. L'équipe travaille également à la liquidité des fonds les plus courts.

Année de création	Fonds	ISIN	Avantage fiscal ¹	Nominal	Montant total remboursé ²	VL 31/12/2023	Évolution VL depuis l'origine ³
2016	FCPI - Fortune Europe 2016/2017	FR0013065265	50%	100 €	50 €	65,29 €	+ 15,29%
2017	FCPI - InnovALTO 2017/2018	FR0013265451	18%	100 €	-	84,55 €	- 15,45%
2019	FCPI - ALTO Innovation 2019	FR0013433380	18%	100 €	-	78,28 €	- 21,72%
2020	FCPI - ALTO Innovation 2020	FR0013520012	22%	100 €	-	76,35 €	- 23,65%
2021	FCPI - ALTO Innovation 2021	FR00140044F8	22%	100 €	-	92,85 €	- 7,15%
2022	FCPI - ALTO Innovation 2022	FR001400AMK3	22%	100 €	-	97,17 €	- 2,83%
2023	FCPI - ALTO Innovation 2023	FR001400I5D8	22%	100 €	-	NA	NA
2018	FCPR - ALTO Avenir (Part A)	FR0013321882	-	100 €	-	109,81€	+ 9,81%
2018	FCPR - ALTO Avenir (Part I)	FR0013321890	-	100 €	-	114,06 €	+ 14,06%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

² Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie des fonds.

³ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Les valorisations de la gamme ALTO ■

Au 31 décembre 2023

L'équipe d'investissement de la gamme ALTO effectue régulièrement des remboursements aux investisseurs. Cela démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les fonds dans de bonnes conditions.

Année de création	Fonds	ISIN	Avantage fiscal ¹	Date de liquidation	Performance finale ²
2002	FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	-	20/09/2009	+ 49,42%
2001	FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	25%	30/09/2009	+ 51,90%
2002	FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	25%	21/11/2012	+ 37,00%
2004	FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	25%	29/11/2013	- 8,51%
2005	FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	25%	06/04/2016	- 5,33%
2006	FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	25%	02/12/2016	+ 4,43%
2007	FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	25%	09/10/2017	+ 46,11%
2007	FCPI Innovation Durable	FR0010478784	25%	28/11/2014	+ 53,62%
2008	FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	42,5%	15/06/2020	- 21,73%
2008	FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	25%	31/12/2018	+ 68,59%
2008	FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	25%	31/12/2018	+ 22,69%
2009	FCPI - Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	42,5%	15/09/2020	0%
2009	FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	25%	30/11/2017	+ 26,00%
2009	FCPI Europe ALTO	FR0010784215	25%	31/12/2018	+ 74,33%
2009	FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	25%	31/12/2018	+ 26,86%
2010	FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	25%	31/12/2018	+ 84,39%
2010	FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	25%	31/12/2018	+ 90,82%
2011	FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	40%	31/12/2019	+ 52,31%
2011	FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	22%	31/12/2018	+ 56,91%
2011	FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	22%	15/05/2020	+ 43,17%
2012	FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	50%	31/12/2019	+ 33,33%
2012	FCPI - Europe Leaders	FR0011291681	18%	14/09/2020	+ 35,75%
2012	FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	18%	15/09/2020	+ 25,39%
2013	FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	50%	29/12/2020	+ 20,68%
2013	FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	18%	15/03/2021	- 15,10%
2014	FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	50%	28/07/2021	+ 23,01%
2014	FCPI Objectif Europe	FR0012034833	18%	15/03/2022	+ 42,40%
2015	FCPI Fortune Europe 2015	FR0012371383	50%	31/03/2023	+ 39,32%
2015	FCPI - InnovALTO 2015	FR0012847242	18%	20/07/2023	+ 20,00%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

² Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée.

FCPI Fortune Europe 2016-2017

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Fonds en préliquidation

Depuis son entrée en préliquidation le 1^{er} janvier 2023, le FCPI Fortune Europe 2016-2017 poursuit la période de cession de son portefeuille d'entreprises innovantes. Il compte 37 entreprises innovantes en portefeuille au 31/12/2023 ce qui représente 67% de l'actif du fonds. Au cours du second semestre 2023, la légère baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Doxee (logiciel), Focus Entertainment (logiciel) et Bio-UV Group (applications industrielles).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR0013065265

100 € (15/06/2016)

50 €

65,29 €

+ 15,29%

Zoom sur Planity

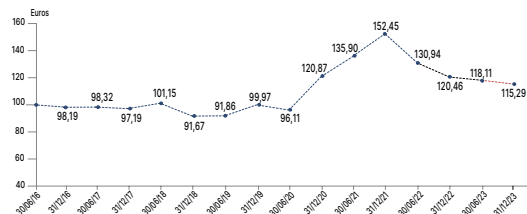
Planity est un éditeur de logiciel à destination des acteurs de la beauté. La société propose une plateforme de réservation de rendez-vous et une solution tout-en-un d'agenda en ligne et de logiciel de caisse, pour aider les professionnels dans la gestion de leur activité beauté.

La société revendique aujourd'hui plus de 40 000 salons et instituts clients. Elle a annoncé récemment la réalisation d'une levée de fonds de 45 millions d'euros afin de renforcer sa présence en Europe.

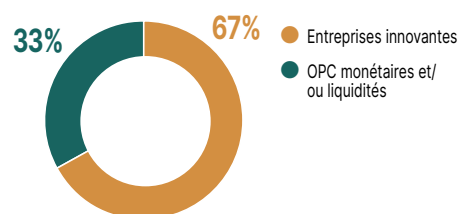
Principales participations innovantes

BILENDI	Internet	France
CRÈME DE LA CRÈME	Services aux entreprises	France
EUROBIO SCIENTIFIC	Santé	France
PLANITY	Logiciel	France
SIDETRADE	Logiciel	France

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



Communiqué aux porteurs de parts sur la liquidation du FCPI Fortune Europe 2016-2017

Vous êtes porteurs du FCPI Fortune Europe 2016-2017. Initialement créé le 10 mai 2016 pour une durée de 6,5 ans à compter de sa constitution, FCPI Fortune Europe 2016-2017 est prorogéable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Quels changements vont intervenir sur votre FCPI ?

Le FCPI est entré en pré-liquidation le 1^{er} janvier 2023, nous nous approchons donc de sa fin de vie. Ainsi Eiffel Investment Group, société de gestion du FCPI, a décidé, avec l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 mars 2024, de dissoudre le fonds.

Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Pour rappel, la valeur liquidative du FCPI au 31 décembre 2023 était de 65,29€ par part A, soit une performance cumulée hors avantage fiscal de +15,29%¹ depuis l'origine, et un taux de rendement annuel de 1,88 %². Cette performance tient compte de la distribution partielle réalisée le 31 octobre 2023 d'un montant total de 50€ par part A, soit 50% du prix de souscription hors droits d'entrée.

Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt de Solidarité sur la Fortune de 50%³ du montant investi.

Quand votre FCPI sera-t-il liquidé ?

La société de gestion a décidé de procéder à la dissolution (mise en liquidation) de votre FCPI. Votre FCPI entrera dans sa période de liquidation à compter du 1^{er} juillet 2024, ouvrant ainsi la période de liquidation. La liquidation finale du FCPI sera effectuée au plus tard le 10 novembre 2024 (date estimative de liquidation finale du FCPI, la société de gestion fera ses meilleurs efforts en ce sens). En effet, 37 participations figuraient encore dans le portefeuille au 31 décembre 2023 (35 participations cotées et 2 non cotées). Pour rappel, la valeur liquidative du FCPI au 31 décembre 2023 était de 65,29 € par part A. La valeur liquidative des parts est toutefois susceptible d'évoluer à la baisse comme à la hausse jusqu'à la liquidation effective du fonds.

A partir du 11 novembre 2024, à savoir la date de fin de vie réglementaire, et si celle-ci est prorogée, aucun frais de gestion ne sera appliqué par Eiffel Investment Group. Tous les autres frais (commissaire aux comptes, du dépositaire, du gestionnaire administratif et comptable, et autres frais non récurrents, tels que prévus dans les documents réglementaires) resteront à la charge du fonds. Eiffel Investment Group continuera de représenter les intérêts du FCPI Fortune Europe 2016-2017 dans le cadre de la cession des actions de ces dernières participations et vous tiendra informée des étapes de la cession.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, pour le bon déroulement de ces opérations, le rachat des parts n'est pas possible.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire relative à ce communiqué et nous vous prions de croire, en nos sincères salutations.

Didier BANÉAT - Directeur Général Adjoint

¹ Performance nette de frais de gestion, hors avantage fiscal, prélèvement sociaux et droits d'entrée et après intégration des distributions partielles.

² Taux de rendement annualisé net de frais et hors avantage fiscal depuis l'origine (TRI).

³ L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI InnovALTO 2017-2018

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPI InnovALTO 2017-2018 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes en juin 2021. Il compte 25 entreprises en portefeuille au 31/12/2023 et représente 50% de l'actif du fonds. Au cours du second semestre 2023, la légère baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Osai (applications industrielles), Bio-UV Group (applications industrielles) et Agripower (transition énergétique).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR0013265451

100 € (31/12/2017)

-

84,55 €

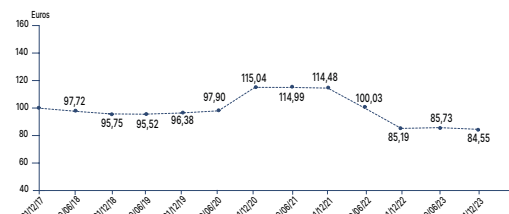
- 15,45%

Zoom sur Tagmaster

Tagmaster est une société technologique suédoise qui développe des capteurs avancés pour les villes intelligentes. Ses solutions de mobilité innovante sont utilisées pour améliorer l'efficacité et la sûreté des villes à travers l'amélioration de la fluidité du trafic, la réduction des émissions ou encore l'optimisation des transports pour n'en citer que quelques-uns.

L'exercice 2023 a été marqué par une croissance de +12,9% du chiffre d'affaires à 404,7M SEK, avec un retour à la rentabilité pour le groupe grâce à un dernier trimestre particulièrement dynamique.

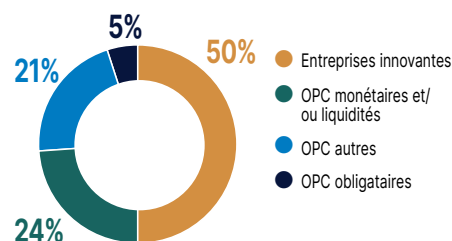
Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Principales participations innovantes

BIO-UV GROUP	Applications Industrielles	France
MAPS GROUP	Logiciel	Italie
PLANITY	Logiciel	France
TAGMASTER	Technologies	Suède
WOLFTANK	Applications Industrielles	Autriche

Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



FCPI ALTO Innovation 2019

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPI ALTO Innovation 2019 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes en juin 2023. Il compte 26 entreprises en portefeuille au 31/12/2023 qui représentent 68% de l'actif du fonds. Au cours du second semestre 2023, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Doxee (logiciel), Lepermislibre (technologies) et Osai (applications industrielles).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR0013433380

100 € (31/12/2019)

-

78,28 €

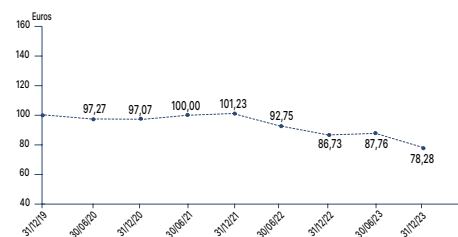
- 21,72%

Zoom sur LePermisLibre

L'auto-école en ligne, LePermisLibre, a annoncé une croissance de son chiffre d'affaires de 13% à 16,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2023.

Cette croissance, purement organique, s'est réalisée sur la base du développement du maillage géographique en France et à l'enrichissement de l'offre. Après une première année de cotation boursière, la société a réaffirmé son objectif de rentabilité opérationnelle en 2024 avec une équipe d'environ 70 personnes.

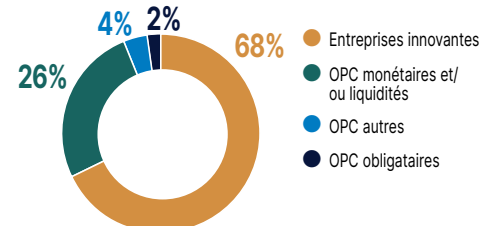
Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Principales participations innovantes

ENTECH	Transition énergétique	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède
MAPS GROUP	Logiciel	Italie
OPENDATASOFT	Logiciel	France
PLANITY	Logiciel	France

Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2020

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPI ALTO Innovation 2020 poursuit sa période d'investissement qui sera atteinte en juin 2024. Il compte 23 entreprises en portefeuille au 31/12/2023. Au cours du second semestre 2023, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Stif et Moment pour atteindre un ratio d'investissement de 61%. Au cours du second semestre 2023, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Doxee (logiciel), Lepermislibre (technologies) et Broadpeak (logiciel).

Zoom sur Entech

Créée en 2016, Entech est acteur des énergies renouvelables. La société développe, construit et opère des centrales de production d'énergie et des systèmes de stockage (batteries ou hydrogène) connectés aux réseaux ou hors réseau. Au premier semestre de l'exercice 2023-2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 millions d'euros en croissance de 37% par rapport à la même période un an plus tôt.

Entech possède son bureau d'études interne (électrotechnique et mécanique, informatique industrielle, chefs de projet, R&D) mais aussi assemble et teste les systèmes dans un bâtiment de 4000 m² basé en Bretagne à Quimper.

Principales participations innovantes

ENTECH	Transition énergétique	France
HUNYVERS	Loisirs	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède
MOMENT	Technologies	France
PLANITY	Logiciel	France

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR0013520012

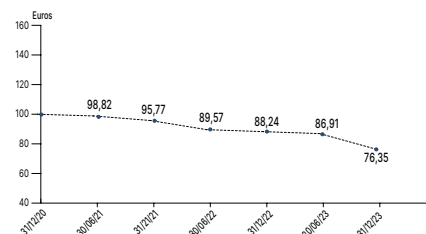
100 € (31/12/2020)

-

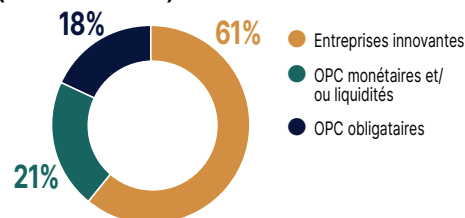
76,35 €

- 23,65%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



FCPI ALTO Innovation 2021

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPI ALTO Innovation 2021 poursuit sa période d'investissement qui sera atteinte en juin 2025. Il compte 16 entreprises en portefeuille au 31/12/2023. Au cours du second semestre 2023, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Stif, Moment et Karos pour atteindre un ratio d'investissement de 36%. Au cours du second semestre 2023, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Lepermislibre (technologies), Doxee (logiciel) et Broadpeak (logiciel).

Zoom sur Lumenradio

Lumenradio est une PME suédoise. Elle a développé une technologie brevetée qui permet l'interconnexion sans faille des objets connectés. Grâce à un modèle prédictif, elle garantit et fiabilise la transmission sans fil des données entre les équipements connectés dans un environnement complexe type salle de concert avec une forte affluence, souterrains, etc.

La société a publié un chiffre d'affaires à 55,7M SEK sur l'exercice 2023, traduisant l'impact des grèves des scénaristes et comédiens à Hollywood sur l'activité de la société.

Principales participations innovantes

HUNYVERS	Loisirs	France
KAROS	Logiciel	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède
MOMENT	Technologies	France
STIF	Applications industrielles	France

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR00140044F8

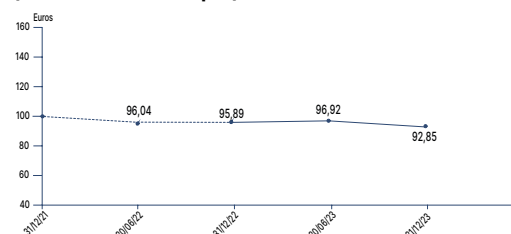
100 € (31/12/2021)

-

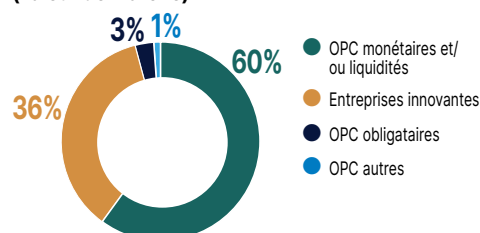
92,85 €

- 7,15%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2022

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPI ALTO Innovation 2022 poursuit sa période d'investissement qui sera atteinte en juin 2026. Il compte 7 entreprises en portefeuille au 31/12/2023. Au cours du second semestre 2023, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Moment (technologies) et Karos (logiciel) pour atteindre un ratio d'investissement de 9%. Au cours du second semestre 2023, la légère baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Lepermislibre (technologies), Ecomembrane (applications industrielles) et Broadpeak (logiciel).

Zoom sur Maps Group

Maps est une société italienne qui développe des solutions logicielles pour les industries de santé, énergie et ESG. Elle accompagne ses clients dans leur transformation numérique. L'année 2024 sera particulièrement marquée par la montée en puissance de la division « energy » destinée à l'émergence des communautés énergétiques en Italie.

Ces communautés énergétiques seront portées par le PNRR (Plan National de Relance et de Résilience), un programme économique gouvernemental mis en place en Italie pour stimuler la reprise économique post Covid et soutenir les investissements dans des secteurs clés tel que le renouvelable.

Principales participations innovantes

ECOMEMBRANE	Applications industrielles	Italie
MAPS GROUP	Logiciel	Italie
MOMENT	Technologies	France
MON COURTIER ÉNERGIE	Services aux entreprises	France
OSMOZIS	Services informatiques et télécoms	France

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 31/12/2023

Variation / Origine

FR001400AMK3

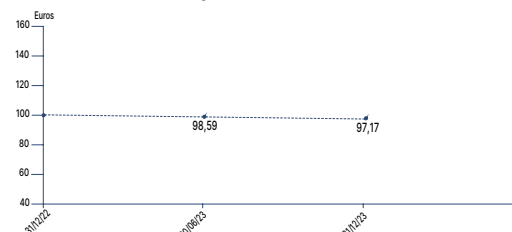
100 € (31/12/2022)

-

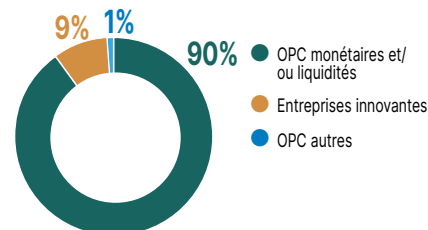
97,17 €

- 2,83%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



FCPR ALTO Avenir

Rapport d'activité au 31 décembre 2023

Le FCPR ALTO Avenir a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises européennes en décembre 2019. Il compte 22 entreprises en portefeuille au 31/12/2023 qui représente 54% de l'actif du fonds. Au cours du second semestre 2023, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Focus Entertainment (logiciel), Doxee (logiciel) et Bilendi (internet).

Zoom sur Visiativ

Spécialiste de la transformation numérique des entreprises, Visiativ accompagne ses clients en fournissant des solutions et des services pour planifier, mettre en œuvre, gérer et suivre leurs transformations. Début 2024, la société a annoncé l'entrée en discussion exclusive avec le Groupe SNEF pour acquérir une participation majoritaire dans ALLIATIV, actionnaire de contrôle de Visiativ.

La réalisation de l'acquisition serait suivie par le dépôt par ALLIATIV d'un projet d'offre publique d'achat (OPA) visant le solde des actions Visiativ en circulation au prix unitaire de 37€ par action.

Principales participations innovantes

BILENDI	Internet	France
BIO-UV GROUP	Applications industrielles	France
PLANITY	Logiciel	France
TAGMASTER	Technologies	Suède
VISIATIV	Services informatiques et télécoms	France

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeurs liquidatives 31/12/2023

Variation / Origine

FR0013321882 (part A)

FR0013321890 (part I)

100 € (31/12/2018)

-

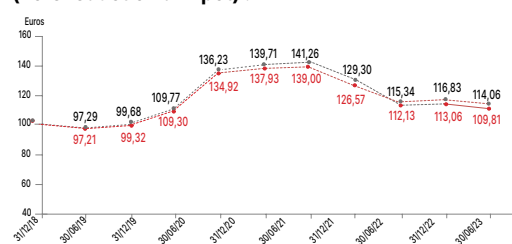
109,81 € (part A)

114,06 € (part I)

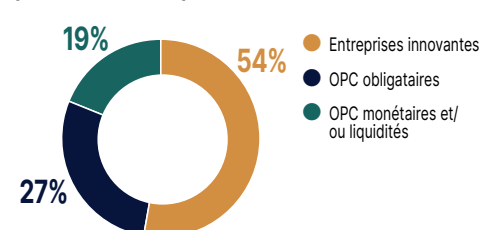
+ 9,81% (part A)

+ 14,06% (part I)

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 31/12/2023 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 31/12/2023 (valeur de marché)



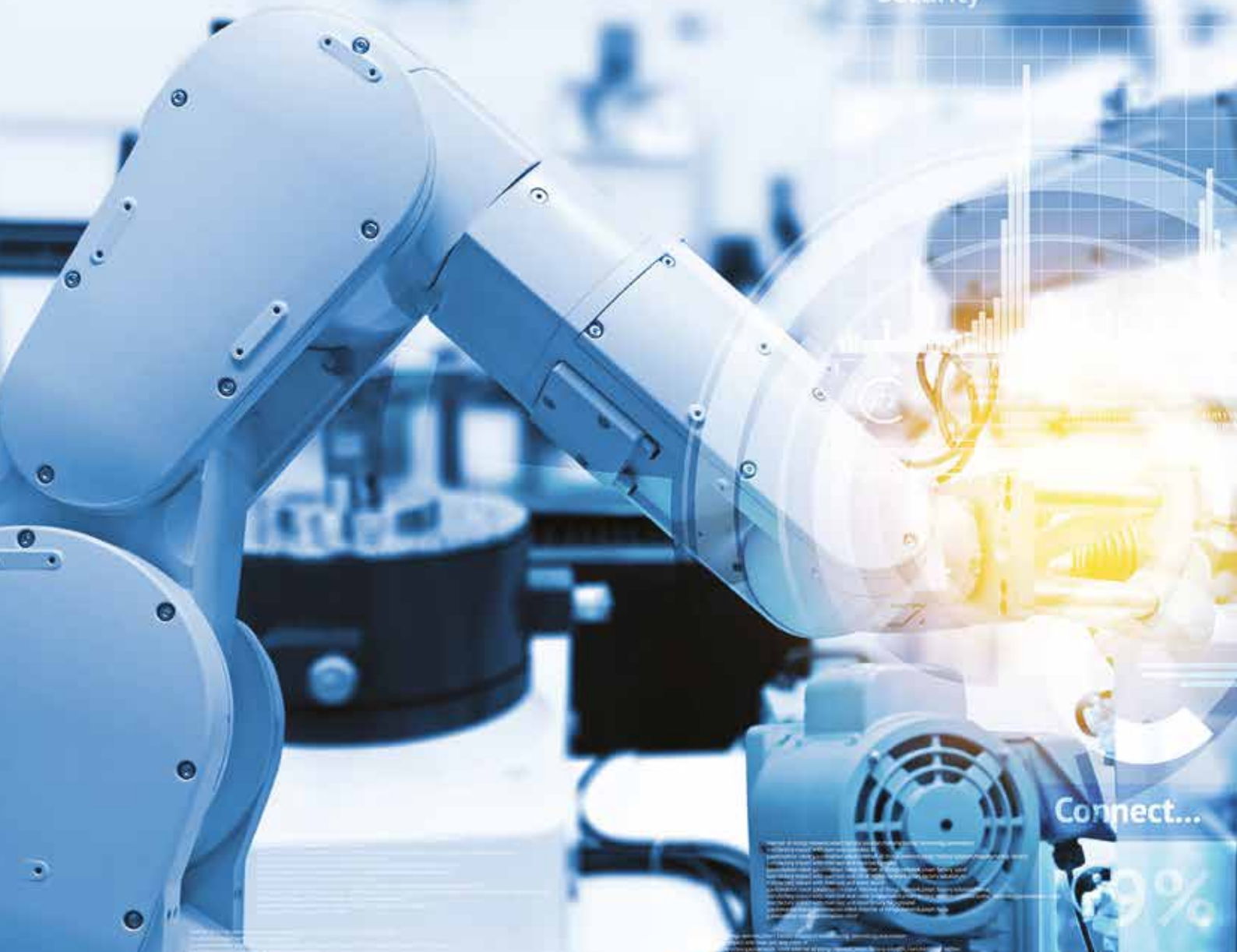
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Tableau des frais ■

FCPI

« Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts. »

Fonds	Année de création	Grandeur constatée	Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
			Au 31.12.16	Au 31.12.17	Au 31.12.18	Au 31.12.19	Au 31.12.20	Au 31.12.21	Au 31.12.22	Au 31.12.23
FCPI - Fortune Europe 2016/2017	2016	VL + distributions	98,19	97,19	91,67	99,97	120,87	152,45	120,46	115,29
		Montant des frais	1,64	2,68	2,96	2,84	2,99	3,06	3,03	3,56
FCPI - InnovALTO 2017/2018	2017	VL + distributions			95,75	96,38	115,04	114,48	85,19	84,55
		Montant des frais			2,04	3,20	3,02	3,12	2,99	2,68
FCPI - ALTO Innovation 2019	2019	VL + distributions					97,07	101,23	86,73	78,28
		Montant des frais					3,82	3,87	3,90	2,96
FCPI - ALTO Innovation 2020	2020	VL + distributions						95,77	88,24	76,35
		Montant des frais						3,88	3,88	3,94
FCPI - ALTO Innovation 2021	2021	VL + distributions							95,89	92,85
		Montant des frais							3,84	3,86
FCPI - ALTO Innovation 2022	2022	VL + distributions								97,17
		Montant des frais								3,82



Les fonds actions et obligataires ■

Une gamme d'OPCVM accessible aux clients privés

Eiffel NOVA Europe ISR
Eiffel Rendement 2028

Actions de petites et moyennes capitalisations

Gestion OPCVM actions



Emilie DA SILVA
Directrice de la
Gestion Actions



Bastien JALLET
Gérant

Rédigé le 21 février 2024.

« Le grand retour des small caps en 2024 ? » est la question de cette année. Celle que beaucoup d'investisseurs se posent, alors même que de nombreux signaux semblent aller dans ce sens après plusieurs années de sous-performance des petites et moyennes valeurs par rapport aux grandes capitalisations boursières. Les raisons de cette sous-performance sont multiples :

- un contexte d'aversion au risque défavorable aux petites valeurs, jugées plus risquées, notamment au regard de leur moindre liquidité ;
- un fort dégonflement des multiples dans le sillage de la hausse des taux, impactant les sociétés au profil « croissance », plus présentes au sein des petites valeurs ;
- une raréfaction de la liquidité, qui pèse sur la classe d'actif.

Du côté des bonnes nouvelles, cette situation amène un environnement de valorisation sain, en deçà des niveaux historiques, que ce soit en absolu ou en relatif par rapport aux grandes capitalisations. Autre conséquence, le segment des introductions en bourse en France est à l'arrêt avec seulement 8 opérations réalisées en 2023. Dans le même temps, les Offres Publiques d'Achat se poursuivent avec 22 opérations réalisées en 2023, avec une prime médiane de 38% (sources : Le Journal des OPA, Oddo).

Notre conviction dans cet environnement : se concentrer sur les fondamentaux et se projeter à moyen terme, en attendant un alignement des planètes sur les signaux techniques. Les fondamentaux sont bons, et il faut rester concentré sur ceux-là. A titre d'illustration, les sociétés de nos portefeuilles Eiffel NOVA Europe ISR et Eiffel NOVA Midcap ISR disposent de bilans solides. L'essentiel des sociétés sélectionnées sont en situation de trésorerie nette ou peu endettées. Leur niveau de profitabilité est élevé avec des marges opérationnelles de 15% à 18%*. Ces entreprises anticipent par ailleurs des niveaux de croissance de leur activité de 7% à 9%* en 2024 et des niveaux de croissance de leurs résultats de 12% à 13%*. A titre de comparaison, pour les large caps européennes, ce niveau est de 7% en 2024 (source : Factset-Oddo). Un retour à la prime des small caps sur la base de leur capacité à faire croître plus rapidement leur résultat serait cohérent.

* Les données citées sont des moyennes pondérées des fonds Eiffel NOVA Europe ISR et Eiffel NOVA Midcap ISR.
Sources : Bloomberg, Eiffel.

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



Eiffel NOVA Europe ISR

Depuis sa création en 2013, le fonds Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des entreprises innovantes cotées en Europe et adopte une stratégie stock picking, en intégrant des critères financiers et extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance).

En synthèse au 29/02/2024 - Part A FR0011585520

labelReliance



- 104 millions d'euros d'actifs nets
- 45 entreprises en portefeuille
- 969 millions d'euros de capitalisation boursière médiane
- + 7,94%* de performance annualisée depuis l'origine du fonds contre +7,22% pour son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap Net TR)
- Article 8 (classification SFDR)
- Valorisation quotidienne
- Éligibilité : assurance-vie, épargne retraite, PEA, PEA PME/ETI, compte-titres

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Sources : Eiffel Investment Group et Bloomberg.

* Données du 10/12/2013 au 29/02/2024.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Eiffel NOVA Europe ISR est un fonds « actions ». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du fonds sont décrites dans le Document d'Informations Clés et le règlement du fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.eiffel-ig.com.

Obligations d'entreprises

Gestion OPCVM obligataire



Emmanuel WEYD
Directeur des Investissements
Crédit coté



Guillaume TRUTTMANN
Gérant
Crédit coté

Rédigé le 21 février 2024.

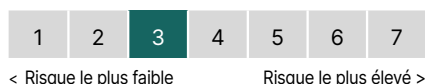
L'obligataire est toujours incontournable en 2024

L'obligataire retrouve logiquement une place dans les portefeuilles des particuliers depuis un an. Il est néanmoins pertinent de s'interroger sur l'intérêt de poursuivre le renforcement de cette classe d'actifs dans les allocations. Même si les taux directeurs demeurent au plus haut en ce début d'année (BCE : 4%, FED : 5,25%), les rendements des obligations d'État ont anticipé ces dernières semaines un changement de ton à court terme des banquiers centraux. Car la trajectoire baissière de l'inflation se poursuit sans accro ou presque et les chiffres d'activité se contractent. Ainsi, les taux de marché ont significativement baissé, passant de 3,50% à 2,56% (au 29/12/2023). Cette baisse soulève une question : doit-on toujours accorder de la valeur aux obligations ? Sans aucun doute, oui.

Que faut-il aujourd'hui privilégier parmi les différents segments du marché obligataire ?

Pour toute allocation, cela dépend du profil de risque de l'investisseur. Celui ayant des projets importants à court terme pourra s'orienter vers des placements monétaires pour investir ses liquidités, à moins d'avoir accès à des livrets d'épargne intéressants. Pour des placements à moyen ou long terme, les obligations d'État ou les obligations d'entreprise Investment Grade, proposant des rendements bruts de frais entre 3% et 5% (Source : Bloomberg), se trouvent aujourd'hui en concurrence avec les fonds en euros des assureurs qui multiplient les offres de "taux boostés" sur des niveaux de rendement identiques. A l'inverse, les obligations d'entreprises de la catégorie Haut Rendement (High Yield) conservent une prime de risque intéressante avec des rendements à hauteur de 7% en moyenne en fin d'année (Source : Bloomberg).

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



Durée de placement recommandée :
jusqu'au 31/12/2028



Eiffel Rendement 2028

Créé en mai 2023, Eiffel Rendement 2028 est un fonds obligataire à échéance fixe mettant en œuvre une stratégie de portage « buy and hold ». Le fonds est investi dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises libellées en euro et dont l'échéance n'excède pas le 30 juin 2029.

En synthèse au 29/02/2024 - Part R FR001400GY8

- 63 millions d'euros d'actifs nets
- 94 émetteurs en portefeuille
- 108 positions obligataires
- B+ de notation moyenne des obligations
- 6,5%* de rendement annualisé à maturité (brut de frais) au 29/02/2024
- Article 8 (classification SFDR)
- Valorisation quotidienne
- Eligibilité : assurance-vie, épargne retraite, compte-titres

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Sources : Eiffel Investment Group et Bloomberg.

* Rendement à maturité dans un scénario sans défaut et basé sur la réalisation d'hypothèses de marché définies par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations contenues dans ces pages ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont fondées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle. Les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. Il ne s'agit pas d'un document contractuel. Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Du fait de leurs simplifications, les informations contenues dans cette présentation sont inévitablement partielles et n'ont qu'une valeur indicative. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. La valeur des actions et parts d'OPCVM peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à la souscription, aux documents d'information légaux (Prospectus, DIC, dernier rapport annuel), disponibles auprès d'Eiffel Investment Group ou sur le site internet www.eiffel-ig.com.





Les infrastructures de transition énergétique ■

Financement des énergies vertes

Eiffel Infrastructures Vertes

Les infrastructures de transition énergétique

Financement des énergies vertes



Pierre-Antoine MACHELON
Directeur des investissements
en infrastructures de transition
énergétique



Roman LONDNER
Responsable des
Investissements

Rédigé le 21 février 2024.

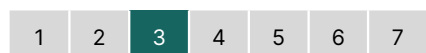
Les infrastructures sont des équipements essentiels aux citoyens et aux gouvernements (autoroutes, aéroports, énergies renouvelables...). Eiffel s'est positionné uniquement sur les infrastructures de transition énergétique (dont les énergies renouvelables), dont nous constatons qu'elles requièrent des besoins considérables de financement tout au long des phases de développement, de construction et d'exploitation. Les développeurs de ces projets ont plus que jamais besoin de financement notamment privés car le nombre de projets croit fortement pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique européenne ainsi que pour améliorer le mix énergétique en Europe et participer à la décarbonation de nos économies.

La stratégie historique d'Eiffel est un positionnement sur une phase courte qui est celle de la construction et de la mise en service (après le développement et avant les opérations), avec un financement en dette bridge/relai (rapide et flexible). Les instruments que nous utilisons sont des financements obligataires (obligations simples et convertibles) sur des maturités courtes de 2 à 4 ans.

Nous constatons que de nouvelles infrastructures sont nécessaires à la transition énergétique comme les stations de recharges pour véhicules électriques. Elles requièrent des financements en France et en Europe afin notamment de densifier leurs réseaux. La demande de financement que peut adresser notre stratégie reste donc très forte, ce qui permet à l'équipe de gestion d'être très sélective dans ses investissements.

Une grande attention est portée à la solidité financière des contreparties, et aux conséquences de la hausse des taux interbancaires sur le coût des financements.

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



< Risque le plus faible Risque le plus élevé >

Durée de placement recommandée :
supérieure à 5 ans

Eiffel Infrastructures Vertes



Le fonds Eiffel Infrastructures Vertes contribue à la transition énergétique en investissant dans des projets d'infrastructures vertes, notamment des unités de production d'énergie renouvelable. Ces investissements sont principalement des financements obligataires privés en obligations convertibles ou simples.

En synthèse au 23/02/2024 - Part C (FR001400BCG0)



- 107 millions d'euros d'actifs nets
- 15 financements réalisés représentant 324 actifs sous-jacents
- 4 technologies financées (solaire, éolien, bornes de recharge pour véhicules électriques, biogaz)
- 2 555 600 tonnes de CO₂ évitées*
- + 6,40% de performance sur 1 an glissant (donnée arrêtée au 23/02/2024)
- Article 9 (classification SFDR)
- Valorisation hebdomadaire
- Éligibilité : assurance-vie, épargne retraite

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Source : Eiffel Investment Group.

* Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source: IEA2020 et DEFRA2022)-Equivalent.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce fonds est commercialisé exclusivement dans le cadre de l'assurance sur la vie (ou de capitalisation) ou d'un Plan Epargne Retraite. Sa liquidité sera assurée dans le cadre de la réglementation assurantielle. Le fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. L'investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Eiffel Investment Group soutient la croissance d'Electra via un financement de 27 millions d'euros

Communiqué du 18 décembre 2023 - Eiffel Investment Group, s'associe à Electra, spécialiste européen de la recharge rapide de véhicules électriques, afin d'accélérer la construction de stations en France. L'opération vise à soutenir le développement de plus de 100 stations de recharge de haute puissance (>150 kW), soit plus de 600 points de charge supplémentaires en France à hauteur de 27 millions d'euros.

ELECTRA

Electra est devenu en quelques années, le 1^{er} pure player français de la recharge rapide et l'un des acteurs majeurs du secteur en Europe. L'entreprise s'appuie sur une équipe de 160 experts qui travaillent à créer l'un des plus importants réseaux de recharge rapide d'Europe et ainsi accélérer l'adoption du véhicule électrique. Présent dans 8 pays, Electra se développe rapidement avec un parc qui s'élève désormais à près de 800 points de charge et un objectif de 14 500 d'ici 2030.

Depuis sa création, Electra se différencie de ses concurrents en se positionnant à la jonction entre la tech et l'infrastructure avec une ambition qui répond aux attentes des utilisateurs : proposer une solution de recharge simple, rapide, compétitive et fiable. L'entreprise a inventé la réservation de point de charge et développé de nombreux services pour les professionnels et les particuliers. Les électromobilistes accèdent à la charge via l'application Electra et profitent ainsi de la réservation de leur créneau de recharge. Le paiement est disponible en ligne via l'application Electra ou directement sur les bornes équipées d'un terminal de paiement sans contact.

Pour accélérer cette croissance, Electra a souhaité disposer de moyens financiers supplémentaires. Dans ce cadre, les fonds gérés par Eiffel Investment Group (Eiffel Infrastructures Vertes, Allianz Transition Energétique et Maif Rendement Vert) ainsi que ses co-investisseurs, Crédit Agricole Nord Est (via Nord Est Partenaires Transition Energétique) et Crédit Agricole Morbihan, apportent un financement de 27 millions d'euros en dette bridge pour la construction de plus de 100 stations, soit plus de 600 points de charge supplémentaires. Cette opération permet à Electra de financer sa croissance dans l'attente d'un financement long terme qui sera levé à l'issue de l'expansion effective de son réseau.

En permettant d'éviter plus d'un million de tonnes d'émissions de CO₂* sur la durée d'utilisation de l'infrastructure, Eiffel Investment Group est fidèle à sa mission d'investir pour un monde durable via des stratégies d'investissement d'impact. Afin d'associer pleinement Electra à cette ambition d'impact, Eiffel Investment Group et ses co-investisseurs ont indexé le coût de la dette à la réalisation d'objectifs environnementaux et sociétaux prédéfinis. Cela inclut des mesures telles que le calcul des émissions de CO₂ par Electra et la mise en place d'un programme de réduction de ces émissions ou encore l'intégration systématique de critères RSE dans la sélection de ses fournisseurs.



Les informations mentionnées dans ce communiqué sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque de perte en capital. Le présent communiqué ne se substitue pas au règlement du fonds.

* Cet indicateur est calculé par la différence entre le CO₂ qui serait émis par un véhicule thermique et par un véhicule électrique en France sur la distance que permet de parcourir l'électricité fournie par les bornes financées sur l'ensemble de leur durée de vie (sources : AIE, Carbone 4, Greenly).

Relations partenaires et investisseurs



Huseyin SEVINC
Directeur
des Partenariats



Adrien BUREL
Responsable
des Partenariats



Soraya LAGHOUATI
Relations
Partenaires



Selvi KAHRIMAN
Relations
Investisseurs

**Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com
22 rue de Marignan - 75008 Paris**

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DIC (Document d'Information Clé) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.

